Institut Pasteur du Maroc

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
INSTITUT PASTEUR DU MAROC
AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N°180/SA/2026

La Directrice de l'Institut Pasteur du Maroc, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation: ETALONNAGE ET VERIFICATION DES EQUIPEMENTS CRITIQUES DE L'IPM CASA

N° art	Désignations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté
1	ETALONNAGE ET VERIFICATION DE MICROPIPETTE	-	Unité	36
2	ETALONNAGE ET VERIFICATION DU PH-METRE	-	Unité	5
3	ETALONNAGE ET VERIFICATION DU CONDUCTIMETRE	-	Unité	2

N.B :

Avant la date limite de réception des devis, chaque candidat est tenue de déposer au bureau d'ordre de Institut Pasteur du Maroc ou d'envoyer par email à la commission technique aux adresses email suivantes:

(ibtissam.karmouch@pasteur.ma ou ilyass.zahfir@pasteur.ma **):**

- **La portée d'accréditation couvrant le domaine du volume.**

Voir le tableau d'étalonnage ci-joint

Lieu d'exécution: Institut Pasteur du Maroc à Casablanca.

Délai d'exécution : 60 jours à compter du lendemain de la date de notification du Bon de Commande

Les pénalités de retard : 1 pour 1000 du montant de bon de commande par jour de retard, plafonné à 8% du montant du bon de commande.

Délai de paiement: 120 jours à compter de la date de constatation du service fait.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 16/11/2026 à 11h30

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Casablanca, le 11/11/2026

M EL RHAZOUANI Mustapha
Chef de service des Achats PI
INSTITUT PASTEUR DU MAROC
11 Nove

Institut Pasteur du Maroc

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

REF : 80/DAMG/2026	DÉCISION	**11/11/2026**

LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT PASTEUR DU MAROC

Vu le Décret Royal n° 176-66 du 23 juin 1967 relatif au Centre des Sérums et Vaccins tel qu'il a été complété notamment par le Décret royal n° 687-67 du 29 Novembre 1967 portant approbation de la convention passée entre le Gouvernement Marocain et l'Institut Pasteur de Paris concernant l'Institut Pasteur du Maroc ;

Vu le Décret Royal n°330-66 du 21 avril 1967 portant règlement général de la comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété, notamment son article 5;

Vu le Dahir n° 1-02-25 du 03/04/2002 portant promulgation de la loi n° 61-99 relative à la responsabilité des ordonnateurs, des contrôleurs et des comptables publics, notamment ses articles 4 et 7 ;

Vu la loi 69-00 organisant le contrôle financier de l'Etat sur les Entreprises publiques et autres organismes promulguée par le Dahir N° 1-03-195 du 11 Novembre 2003, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du Ministère des Finances N°2-2894 du 06 juin 2005 fixant l'organisation financière et comptable de l'Institut Pasteur du Maroc;

Vu le décret n°2-07-1235 du 4 novembre 2008 relatif au contrôle des dépenses de l'Etat;

Vu la nomination du Pr. Ahd OULAD LAHSEN, en tant que Directrice de l'Institut Pasteur du Maroc;

Vu la demande de devis n°180/SA//2026 relative à l'étalonnage et vérification des équipements critiques de l'IPM CASA

DECIDE

ARTICLE UN :Est désigné une commission d'examen des offres de la consultation sus-indiquée constituée de :

Présidente : Mme Amal RAISS
Membre : Mme Ibtissam KARMOUCH
Membre : M Ilyass ZAHFIR

M EL RHAZOUANI Mustapha
Chef de service des Achats PI
INSTITUT PASTEUR DU MAROC
11 Nove 2026

LA DIRECTRICE

LOT	IPM	LABORATOIRE	DESIGNATION	N°D'INVENTAIRE	POINT D'ETALONNAGE	DUREE D'ENREGISTREMENT	EMT	ETALONNAGE A CHARGE / A VIDE
		PRODUCTION	pH-mètre	-	4.0 7.0 10,0 à 24± 0.5°c			
			pH-mètre	104718				
			pH-mètre	104884	4.0 7.0 10,0 à 24± 0.5°c			
			Conductimètre	100668	5 µS -25 µS/cm et 1410 µS/cm	-	-	-
			Turbidimètre	100671	0.1 -1 -10 NTU	-	-	-
		Chimie des eaux	Spectromètre	106976	UV et Visible	5 points		
		TUBERCULOSE	pH-mètre	-	4.0 7.0 10,0 à 24± 0.5°c			
			pH-mètre	105874	4.0 7.0 10,0 à 24± 0.5°c			
		MICROBIOLOGIE	Conductimetre	106519	5 µS -25µS			
		MICROBIOLOGIE	Micropipette	A59050092	20-200 µl		±0,5%	
			Micropipette	A59050081	20-200 µl		±0,5%	
			Micropipette	A59060126	100 -1000 µl		±0,5%	
			Micropipette	A59060112	100 -1000 µl		±0,5%	
			Micropipette	A59020027	0,5-10 µl		±0,5%	
			Micropipette	A59030026	2-20µl		±0,5%	
			Micropipette	258260927	100 -1000 µl		±0,5%	
			Micropipette	258250881	2-20µl		±0,5%	
		BIOCHIMIE	Micropipette	AG66565	50-200 µl		±0,5%	
			Micropipette	642170043	5-50 µl		±0,5%	
			Micropipette	-	-		±0,5%	
			Micropipette	HUMAN (Cytogénétique 1)	50-200µL		±0,5%	

LOT 5 : instruments de mesure

CASABLANCA

CYTOGENETIQUE	Micropipette	BIOSIGMA	100-1000ul		±0,5%	
	Micropipette	BIOSIGMA (Cytogénétique 3)	0,5-10ul		±0,5%	
	Micropipette	VWR (Cytogénétique 4)	100-1000ul		±0,5%	
HEMATOLOGIE	Gilson pipetman	200-1000ul			±0,5%	
	Eppendorf research plus	200ul			±0,5%	
GENETIQUE	Micropipette	-	-		±0,5%	
	Micropipette	-	-		±0,5%	
	Micropipette	-	-		±0,5%	
	Micropipette	-	-		±0,5%	
	Micropipette	-	-		±0,5%	
	Micropipette	-	-		±0,5%	
	Micropipette	-	-		±0,5%	
Chimie des eaux	Micropipette		5µl 25µl 50µl 100µl 150µl 200µl 500µl 1000µl		±0.5 %	
	Zipette		25 ml 6 m		±0.5 %	
	Micropipette	-	10 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	10 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	20 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	20 ul		±0,5%	

MALADIES VECTORIELLES	Micropipette	-	100 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	100 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	200 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	200 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	1000 ul		±0,5%	
	Micropipette	-	1000 ul		±0,5%	